



99 bis Avenue du Général Leclerc – 75014 PARIS

Site : <http://www.sitecommunistes.org>

Hebdo : [hebdo@sitecommunistes.org](mailto:hebdo@sitecommunistes.org)

E'mail : [communistes@sitecommunistes.org](mailto:communistes@sitecommunistes.org)

05/10/2021

## **Résumé des questions économiques et sociales.**

### **Semaine n° 38 du 05 octobre 2021**

#### **France**

##### **Naval Group : On torpille aussi les salaires !!!**

Malgré la perte du « contrat du siècle », le groupe de construction militaire se porte bien. Déplorant le gel de leurs rémunérations, 300 salariés venus des 10 sites français se sont rassemblés jeudi dernier, à Paris devant le siège du groupe pour obtenir un 13<sup>ème</sup> mois et soutenir l'emploi de leurs collègues australiens.

La mobilisation était prévue de longue date, bien avant que l'Australie annule sa commande de 12 sous-marins. Les salariés s'ils acceptent de parler de ce revers, insistent d'abord sur le but de leur présence dans la capitale.

Une prime de 13 euros !!!

*« Nous revendiquons un 13ème mois, pas une prime. Le 13ème mois c'est du salaire, c'est soumis à cotisations. Le syndicat CGT et les salariés demandent cela depuis 1972 ».*

Une salariée, après 38 ans de carrière gagne 2 300 euros mensuels. Elle fait partie du millier de salariés-es (sur 16 000 en France) qui sont encore travailleurs de l'état « un statut qui dépend du ministère de la défense. Son salaire est gelé depuis 7 ans, comme les fonctionnaires ». Un salarié du site de Toulon ajoute : « nous on dépend de la convention collective de la métallurgie, en pleine renégociation et le patronat ne veut rien lâcher ».

Pour les salariés, obtenir le 13<sup>ème</sup> mois est une question de justice « le groupe fait des bénéfices, les carnets de commandes sont pleins ». Avec ses collègues, le délégué syndical central explique qu'ils ont encore en travers de la gorge la prime de participation de 13 euros que Naval Group leur a versé « alors qu'entre 300 et 400 cadres du groupe se sont octroyés une prime de 28 000 euros ».

A Cherbourg, le groupe emploie 6000 personnes, dont seulement 3000 sont salariés de Naval Group. La CGT plaide pour une industrie de l'armement au service de la défense nationale. « On ne peut pas faire du commerce avec des armes, comme si c'était des produits anodins ». On va construire le prochain porte-avions avec STX. Ce choix conduit au dumping social avec l'emploi de travailleurs détachés.

*« Est-ce bien sérieux en terme de secret que de construire un navire de guerre au milieu d'une flottille de bateaux civils » ?*

Après le succès de son rassemblement national, le syndicat CGT avec les salariés doit organiser de nouvelles actions, dont le 5 octobre, et continuer les semaines suivantes.

##### **RENAULT Lardy : Grève contre 2 000 suppressions supplémentaires d'emplois.**

Nouvelle grève chez RENAULT France sur le site de Lardy. La direction annonce 2 000 salariés en trop dans les 3 années à venir. Ces départs programmés s'ajoutent aux 15 000 suppressions d'emplois (sur 48 000) dans le monde, annoncées en mai 2020, dont 4 600 en France.

Cette fois, c'est l'Ingénierie-produit qui est visée puisque 1 300 départs sont programmés dans ce secteur, qui compte 6 200 salariés, mais également l'Ingénierie-Moteurs Thermiques. La sous-traitance sera également impactée et subira aussi des suppressions d'emplois.

Le prétexte de la transition écologique vers l'électrique cible l'Ingénierie des moteurs thermiques « la direction indique qu'en contrepartie des 1 600 nouveaux départs dans l'Ingénierie, elle promettra 400 embauches « dans les futurs métiers » !!!

Depuis la fin du 1er confinement, RENAULT a engagé un « recalibrage » de l'outil industriel souffrant selon elle, d'une « surcapacité ».

La réaction avait été immédiate lors du plan annoncé en mai: débrayages, grèves et manifestation rassemblant 8

000 salariés de RENAULT à Maubeuge.

De nombreuses autres grèves ont éclaté chez RENAULT, un peu partout en France ; un point fort est prévu le 5 octobre.

**SOS Médecins** : A Amiens, SOS Médecins a démarré sa grève le lundi 27 septembre, aucune consultation n'a été effectuée et la structure s'inquiète de la disparition programmée des visites à domicile.

L'antenne amiénoise rejoint le mouvement national de grève. « *Depuis plus de 15 ans, les moyens alloués à la visite à domicile sont insuffisants* » s'indigne SOS Médecins. Et cite comme exemple, l'indemnité de déplacement de 10 euros pour les visites de jour, qui n'a pas évolué depuis 15 ans.

Cette dévalorisation provoque « *l'engorgement des urgences hospitalières* », « *complique le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie* », « *augmente le coût de la prise en charge* » et « *rend plus difficile le recrutement de médecins* ».

SOS Médecins porte trois principales revendications, « *porter la valeur de la visite urgente en journée à 57,60 euros* », « *l'alignement de l'indemnité de déplacement à 10 euros, quel que soit l'horaire* » et *l'intégration des médecins SOS à toutes les revalorisations de la profession* ».

La fédération SOS Médecins avait prévu de révéler la date de leur action au dernier moment pour éviter « *que le mouvement soit tué dans l'œuf* » par des réquisitions précoces. Celles-ci n'ont d'ailleurs pas tardé : à Toulouse, La Rochelle, Dijon, Nantes, etc...

### **Office-Dépôt : Liquidation prononcée le 28 septembre.**

La liquidation judiciaire d'Office Dépôt France, spécialiste de la vente de fournitures de bureau; est officiellement prononcée au tribunal de commerce de Tourcoing. La société, dont le siège social est basé à Senlis, propriété du fonds Aurelius, avait été placée en redressement judiciaire en février. Le 3 juin, le tribunal de commerce de Lille-Métropole avait choisi la coopérative Alkor, basée à Saint-Quentin, pour reprendre partiellement ses activités.

Alkor s'était engagé à reprendre 50 magasins et 460 salariés au sein de la branche commerce et à proposer 370 postes supplémentaires. En attendant, la liquidation judiciaire, officialise le licenciement de 963 salariés des autres branches du groupe, vente aux professionnelles et vente par correspondance.

### **HLM : Le nombre de demandeurs en attente a bondi de 20 % en 8 ans.**

Officiellement, 1,7 millions de ménages sont en attente d'un logement social, et même 2,2 millions si l'on compte les demandeurs déjà logés dans le parc social.

Les files d'attente pour obtenir une HLM se sont encore allongées. En 2020, (crise sanitaire oblige) 412 000 familles ont emménagé, soit dans un logement social neuf, soit dans un logement libéré par ses occupants, c'est moins que les années précédentes (500 000).

Plus de 40 % des demandeurs ont des ressources qui les placent au-dessous du seuil de pauvreté. Et 75 % sous le plafond requis pour obtenir un logement très social 00, au loyer le plus réduit, destiné aux locataires en situation de grande précarité.

En outre, 1/3 des demandeurs qui ne sont pas locataires du parc social sont dépourvus de logement propre. L'augmentation du nombre émanant de personnes seules, d'âges variés (47 % du total) ou de familles monoparentales (25 %) est également flagrante.

Disparités régionales : le déséquilibre entre l'offre et la demande d'HLM varie selon les territoires. Il est particulièrement fort en Île de France et en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Deux régions ou en outre, le nombre d'agréments pour la construction de nouveaux logements sociaux est en berne. Cela laisse présager de nouvelles difficultés dans les années à venir.

La situation est également préoccupante dans certains territoires d'outre-mer, en particulier en Guyane et à la Réunion.

### **Transdev : La grève des chauffeurs de bus s'intensifie en Seine et Marne.**

Les conducteurs de bus dénoncent une forte détérioration de leurs conditions de travail avec la mise en place de l'ouverture à la concurrence dans les réseaux de bus.

Plusieurs dizaines de salariés se sont donné rendez-vous à Melun, alors qu'ils sont en grève depuis 1 mois. Un mouvement inédit et très suivi par les conducteurs de bus qui dénoncent une dégradation des rémunérations et des conditions de travail, avec un allongement de leur temps de travail, sans aucune compensation.

Les grèves s'étendent sur plusieurs sites. En Seine et Marne (dépôts de Sénart, Melun Vulaines, Marne la Vallée, Montereau-Fault-Yonne), mais aussi dans certains autres comme à Saint-Gratien dans le Val d'Oise.

Les discussions entre direction et syndicats sont au point mort. Cette grève est le résultat d'une vaste réforme dont l'étendue touchera l'ensemble des Franciliens : ouverture à la concurrence de toutes les lignes du réseau régional.

Premières concernées, les plus de 1 200 lignes du réseau Optile, en moyenne et grande couronne.  
L'autre effet de la réforme est la renégociation de l'accord entre Île-de-France Mobilités et Transdev qui engendre une suppression des acquis sociaux des chauffeurs de bus.  
D'autres dépôts dans le pays rejoignent le mouvement, comme à Nemours, Fontainebleau etc...

### **Gonfreville l'Orcher : La grève a repris à la raffinerie Total.**

Le mouvement a débuté mi-septembre, il s'était interrompu. La grève a repris semaine dernière à la raffinerie près du Havre. Les salariés protestent contre le rachat d'une unité de production d'hydrogène par la société Air Liquide et s'inquiètent des futurs protocoles de sécurité. Cette unité fait partie du procédé pour élaborer les carburants.

Pour l'instant, il n'y a pas de risque de pénurie de carburants. Des « problèmes ponctuels » d'approvisionnements pourraient découler de cette grève.

Le raccordement au réseau d'Air Liquide permettrait de développer le « premier réseau hydrogène bas carbone du monde » argumente la direction.

« *Le projet d'Air Liquide est d'assurer une surveillance de l'unité uniquement les jours ouvrés. Il y a des craintes en matière de sécurité et des questions d'organisation du travail* » précise le secrétaire du syndicat CGT. L'unité hydrogène fait partie d'un secteur de la plate-forme qui emploie 42 personnes postées, ajoute le syndicaliste.

La direction indique que l'unité doit être raccordée au réseau d'Air Liquide de l'unité de production de Port-Jérôme (Seine-Maritime), où Air Liquide produit de l'hydrogène pour la raffinerie voisine d'ExxonMobil.

### **Éboueurs de Marseille : Grève des éboueurs de la Métropole de Marseille.**

A l'appel de la CGT qui a lancé la lutte le 23 septembre, suivi par FO (syndicat majoritaire) qui a rejoint le mouvement le lundi 27 septembre, les agents publics de la cité phocéenne dénoncent une hausse du temps de travail, imposée par la loi sans aucune compensation financière et avec perte des heures supplémentaires.

Après l'échec des négociations sur le temps de travail, la grève s'est étendue à l'ensemble des communes de la métropole d'Aix-Marseille-Provence. C'est l'application dès le 1er janvier prochain de la « réforme des 1 607 heures annuelles » prévue par la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019 qui a mis le feu aux poudres.

Les 8 000 agents de la métropole, dont 3 658 dans le ramassage des ordures, sont concernés par cette mesure qui va impacter l'ensemble des collectivités françaises. Actuellement les éboueurs de la métropole de Marseille travaillent 1 480 heures annuelles, alors que la collectivité prévoit un passage à 1 530 heures, n'appliquant que 5 % de réduction pour pénibilité. Soit une hausse quotidienne du temps de travail de 2 heures, sans compensation salariale et, au contraire une perte de revenu liée à la disparition des heures supplémentaires.

« *La réponse des agents à cette agression est unanime et inédite, c'est tout le territoire de la métropole qui est entré en grève* ». Pendant un an, les éboueurs (qui demandent avec la CGT un taux de pénibilité de 20 %), se sont retrouvés seuls face au Covid et maintenant les élus métropolitains veulent les faire travailler plus pour gagner moins.

Dans la nuit de jeudi à vendredi, la métropole et FO ont signé un accord, alors que la CGT a été illégalement écartée des négociations : décote de 9,5 % du temps de travail par rapport aux 1 607 heures légales pour 35 heures, l'ouverture d'un compte épargne temps, la mise en place de formations pour éviter les accidents, et une aide à la reconversion.

Reprise du travail le vendredi 1er octobre avec « environ 2 heures hebdomadaires de temps de travail en plus » comme le déclare le responsable FO, après signature de l'accord avec la métropole marseillaise.

### **Sur notre site:**

<https://www.sitecommunistes.org/index.php/france/economie/1597-le-plan-d-investissement-dans-les-competences-pic-au-service-du-capitalisme>